



Centre itinérant de pratiques artistiques jeunes – <http://artsscenesetcie.fr>  
18, place de l'église (entrée rue de la cité, 1<sup>er</sup> étage) 46400 Saint-Céré  
Tél. : 05 81 48 01 62 / 06 68 21 91 55 – mail : [artsscenes46@yahoo.fr](mailto:artsscenes46@yahoo.fr)

**Bulletin d'inscription**  
**Tous dans le même bateau**  
*Réinventons le Monde de demain*

VACANCES  
APPRENANTES

**Partie à remettre par mail ou au bureau d'Arts Scènes et Compagnie (Saint-Céré)  
une semaine avant le début de l'accueil**

Je soussigné(e) Mme, M.....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune .....

Mail : ..... @ .....

Telephone : ..... Mobile .....

Souhaite inscrire mon (mes) enfant(s) :

Fille / Fils..... Né(e) le .....

Fille / Fils..... Né(e) le .....

Joindre **attestation d'assurance extrascolaire**.

L'adhésion familiale annuelle de 17 € est nécessaire  
(cette adhésion est valable de date à date)

J'autorise mon enfant à être photographié et je permets une éventuelle diffusion de son image (droit à l'image).

J'atteste avoir lu et accepté le règlement intérieur du séjour  
(le règlement est accessible sur le site web et disponible sous forme imprimée sur les lieux).

J'atteste avoir complété et signé la fiche sanitaire de liaison obligatoire.

## TARIF 2020

Le tarif pour la semaine en hébergement est de 500 €, car elle rentre dans le dispositif « vacances apprenantes » qui permet aux familles d'accéder à une aide de la même somme. Autrement dit, le séjour devient gratuit pour les familles. C'est une aide proposée par la JPA et l'État. Veuillez nous contacter si vous voulez plus de renseignements.

	QF < 430 ( Tarif A)	430 < QF < 850 (Tarif B)	850 < QF < 1600 (Tarif C)	1600 < QF (Tarif D)
Sans hébergement, à la journée	8,00 €	10,00 €	12,00 €	14,00 €
Sans hébergement, pour la semaine	36,00 €	45,00 €	54,00 €	63,00 €

Case(s) à cocher selon la (les) semaine(s) où vous souhaitez inscrire votre enfant :

<b>Semaine 1</b> (du 6 au 10 juillet)	<b>Semaine 2</b> (du 13 au 17 juillet)	<b>Semaine 3</b> (du 20 au 24 juillet)	<b>Semaine 4</b> (du 27 au 31 juillet)	<b>Semaine 5</b> (du 3 au 7 août)	<b>Semaine 6</b> (du 10 au 14 août)

**Pour les enfants participant à la semaine sans hébergement, un pic-nic et un goûter sont demandés pour chaque déjeuner.**

**Suite à votre inscription vous recevrez, au plus tard une semaine avant le début du séjour, une lettre détaillée présentant plus précisément les modalités du projet. Nous mettrons en œuvre les directives de l'État concernant les normes sanitaires affectées à l'accueil de mineurs.**

**Date et Signature des parents :**